



DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 Juin 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **Mont Saint Aignan (76)** à :

AFONSO ALVES Gwendoline avec Félicitations du jury
ALLAIS Marion
AUVRAY Fanny
BENARD Mégan avec Félicitations du Jury
CARON Léana avec Félicitations du Jury
DELAUNAY Ambre
DELCOURT Bérengère
DEVAUX Mélanie
DROUODE Daïna
DUCHATEAU Chloé
FIDAN Elif
HERY Laurianne
JAMET Louise
PIEL Laetitia
SOENEN Léa avec Félicitations du Jury
TERNOIS Mathilde

Fait à Paris, le 12 juin 2023
le président du jury,



Philippe DENRY

Décision à titre purement informatif.

Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.